

# « Nous allons mandat

**PESTICIDES** Le ministre valaisan de la santé, Mathias Reynard, vient de mandater une expertise sur la faisabilité d'une notamment des Valaisans. Elle sera le fruit d'une collaboration entre le médecin cantonal, l'Observatoire de la santé et le

PAR MARIE.PARVEX  
@LENOUVELLISTE.CH

J eudi soir, «Temps présent» a diffusé un reportage sur l'impact des pesticides. La télévision s'est notamment rendue en Valais, sur les traces d'une enquête du «Nouvelliste», à la rencontre de riverains qui souffrent des traitements mais aussi de Pierre-Olivier Bridevaux, chef du service de pneumologie de l'Hôpital du Valais. Ce dernier y affirme notamment que les enfants exposés aux pesticides ont trois fois plus de risques de développer une maladie respiratoire. Le reportage donne ensuite la parole à Laurence Huc, toxicologue à Toulouse et spécialiste des relations entre produits chimiques et cancers, qui affirme qu'il y a des preuves assez fortes de relation entre exposition des riverains aux pesticides et les cancers pédiatriques, notamment du sang et du cerveau. Les résultats d'une expertise de l'Inserm publiée en juin 2021 montrent aussi que les maladies probablement liées à une exposition aux pesticides sont multiples (voir ci-dessous).

A la lumière de ces risques pour la population valaisanne qui vit au cœur des cultures, nous avons recueilli la réaction de Mathias Reynard, conseiller d'Etat chargé du Département de la santé.

**Alors que vous étiez parlementaire, vous aviez déposé une interpellation au Conseil fédéral concernant les risques des pesticides pour les riverains. Presque une année plus tard, vous êtes ministre de la santé. Qu'avez-vous l'intention de faire?**



Chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Mathias Reynard fait le point de la situation.  
SACHA BITTEL

« Le rapport d'Apisuisse montre que le nombre d'intoxications constatées ces dernières années est resté stable. »

MATHIAS REYNARD  
CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ,  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA CULTURE

Ce sujet me tient en effet à cœur depuis des années. A Berne, il était possible d'intervenir sur les procédures d'homologation des produits ou sur les normes de tolérance par exemple.

Comme conseillers d'Etat, nous pouvons intervenir sur leur utilisation, sur la quantité de produits utilisés, sur des incitations à passer au bio. C'est ce qui a été fait dans la politi-

que agricole cantonale, afin de réduire l'impact sur la population et l'environnement et nous devons poursuivre en ce sens.

Nous pouvons aussi conduire des études de santé publique sur ce thème et c'est ce que nous allons faire.

**Vous allez lancer une étude sur l'impact des pesticides sur la santé des Valaisans?**

C'est l'objectif, car il faut bien l'avouer, les données précises sur le sujet sont aujourd'hui insuffisantes; j'en ai pleinement conscience. C'est pour quoi nous allons mandater une expertise, pour analyser scientifiquement cette thématique, en collaboration avec l'Observatoire valaisan de la santé, le Service de l'agriculture et le médecin cantonal. Nous devons également envisager des colla-

borations à plus large échelle, sans doute universitaire, et avec d'autres cantons notamment. Le Valais n'est qu'une petite pièce d'un grand puzzle. Pour agir de manière efficace et ciblée, il faut d'abord des données précises.

**Il s'agit donc d'une analyse de la faisabilité d'une telle étude épidémiologique. A quel horizon devrait-elle être terminée?**

Nous allons le définir ces prochains jours. Indépendamment de cette étude, il faut aussi rappeler que la question de l'exposition des habitants est aussi traitée au niveau fédéral et en Valais. Par exemple, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) est chargé de l'homologation des produits phytosanitaires et à chaque nouvelle homologation, une distance non traitée vis-à-vis des riverains pourra

## Pesticides et santé: les nouvelles données françaises

Depuis l'enquête du «Nouvelliste» sur les riverains intoxiqués par des pesticides, une nouvelle étude française a été publiée en juin 2021. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a ainsi mis à jour son premier travail sur l'impact des pesticides sur la santé humaine réalisé en 2013. La méthode consiste à faire une vaste analyse des études épidémiologiques existantes et de déterminer s'il existe un lien fort, moyen ou faible entre certaines substances chimiques et certaines maladies. L'expertise confirme la présomption forte d'un lien entre l'exposition professionnelle aux pesticides et plusieurs pathologies: lymphomes non hodgkiniens (LNH), myélome multiple, cancer de la prostate, maladie de Parkinson, troubles cognitifs, bronchopneumopathie chronique obstructive et bronchite chronique, ou encore troubles cognitifs.

Les résultats publiés cet été pointent aussi du doigt l'effet des pesticides sur les enfants. Selon le compte rendu du «Monde» au sujet de cette publication, «l'exposition domestique pendant la grossesse est associée à une augmentation d'environ 50% du risque de leucémies de l'enfant (...) Et le risque de leucémie aiguë myéloïde est environ triplé pour les enfants dont les mères ont été les plus exposées professionnellement.» L'étude souligne aussi «une présomption forte d'un lien entre les tumeurs du système nerveux central et l'exposition domestique aux pesticides pendant la grossesse ou pendant l'enfance».

### Des conséquences pour les riverains

Les riverains sont aussi concernés. Plusieurs études suggèrent un lien, avec un niveau de preuve «faible», entre l'exposition résidentielle des enfants dans un rayon inférieur

« Il existe une présomption forte d'un lien entre les tumeurs du système nerveux central et l'exposition domestique aux pesticides pendant la grossesse ou pendant l'enfance. »

L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ  
ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

à 1,5 kilomètre et «le comportement évocateur des troubles du spectre autistique chez l'enfant». En particulier, ont été incriminées les familles des organophosphorés, des pyréthri-noïdes et des carbamates. «De tels effets sur le développement neuropsychologique de l'enfant à naître sont

mis en évidence avec un niveau de preuve fort à mesure que les taux de certaines substances insecticides (organophosphorés, pyréthri-noïdes) augmentent chez la mère enceinte», explique l'étude. Pour les riverains adultes, une relation est possible, avec une présomption moyenne, entre l'exposition aux pesticides et la maladie de Parkinson.

### Le captane lié au myélome et à la dépression

Certaines des substances en cause dans cette étude ne sont plus utilisées mais sont toujours présentes dans l'environnement. D'autres, au contraire, sont encore pulvérisées plusieurs fois par année. Pour un expert valaisan des traitements, à qui nous avons soumis cette étude, ce qui est préoccupant pour notre canton à l'heure actuelle, ce sont surtout les conséquences du captane sur la santé humaine.

Le captane est un fongicide. «C'est un produit de base en arboriculture, utilisé une fois tous les dix jours de mars à octobre et un proche parent du folpet, utilisé cinq à six fois par année en viticulture», explique-t-il. Or, le captane est associé par l'étude de l'Inserm à la dépression et au myélome multiple, avec un risque élevé. L'étude précise qu'«une association forte est observée entre la dépression et les antécédents d'intoxication» à plusieurs substances notamment au captane. Certaines recherches se sont même penchées sur la prévalence du suicide en relation avec l'exposition professionnelle à certains produits. Le myélome multiple ne fait pas l'objet de publication statistique de la part de l'Observatoire valaisan de la santé. Dans les statistiques suisses du cancer, on voit que l'incidence du myélome a augmenté chez les hommes entre 1983 et 1997. Aujourd'hui, cette incidence est stable.